

Compte-rendu du CSA du 16 mai 2023

Compte-tenu du poids du sujet dans ce CSA nous avons jugé utile de faire un compte-rendu spécial SIE que vous retrouverez sur notre site <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/366-cr-csal-16052023-special-sie.html>. Ce sujet des SIE et du transfert de mission à Agen, après celui de Pau, sera donc ici évoqué seulement en quelques lignes.

Au plan général nous n'avons pas manqué, en propos liminaires, de revenir sur l'actualité générale du pays et de notre administration, comme en témoigne la liminaire que vous trouverez au lien suivant :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/365-liminaire-csa-du-16052023.html>



Quelques mots cependant à rappeler en introduction : « Nous siégeons aujourd'hui avec un ordre du jour dense et nous rentrerons dans les débats sur chaque point avec notre démarche constante de relayer les besoins des services et de présenter nos revendications pour un service public humain et de qualité.

Néanmoins en préalable nous vous rappelons que :

- nous n'avons pas tourné la page de la lutte historique menée depuis janvier pour refuser la contre-réforme des retraites. Ce « hold-up » imposé autoritairement face à une mobilisation inédite reste illégitime tant il fera reculer les droits des salarié·e·s.

- devant les annonces gouvernementales pour reprendre le dialogue social dans les « cent jours » nous ne nous contenterons pas de « belles paroles » car nos attentes sont d'obtenir du concret : un réel dialogue et de la transparence, un changement de cap nécessaire face à la casse des services publics, des mesures concrètes et pérennes sur la problématique salariale accentuée par l'inflation... ».

La création de l'antenne d'Agen pour les SIE de Haute-Garonne.

C'était le premier point à l'ordre du jour et « gros morceau » du CSA en rappelant pour mémoire aux « non initiés » que dans le cadre de la démétropolisation, après le centre de contact de Pau l'an dernier, il est créé une antenne des SIE de Haute-Garonne (sauf Saint-Gaudens) à Agen. Elle sera composée de 25 agent-es dont un chef de service toujours pas trouvé puisque l'appel à candidature est jusque là infructueux !!!

Nous vous renvoyons comme dit précédemment au compte-rendu spécial qui est le plus complet possible, mais relevons quelques éléments marquants :

- la déstructuration des SIE se poursuivra et conduira l'administration, à un moment ou l'autre, à en supprimer certains, ceux de Toulouse visés en premier, selon un argumentaire tellement connu qu'on peut le citer d'avance : « la structure est trop petite pour être viable »... ;

- le recul, encore, du service aux usagers avec une multiplicité de contacts (3 entre le SIE, l'antenne et le Centre de Contact) qui va complexifier les relations et sans nul doute engendrer des tensions ;

- l'industrialisation des missions qui conduit à un appauvrissement des missions de service public et pour les agent-es à une perte de sens du travail contre lequel, paradoxalement, gouvernement et employeurs annoncent vouloir lutter en réaction à la perte d'attractivité des métiers ;

- un transfert de missions/suppressions de postes incohérent avec le transfert de missions (gestion des avisirs, relance défaillants) aujourd'hui exercées principalement par des agent-es C alors que ce sont des postes de B qui sont supprimés majoritairement. Mais la cohérence l'administration la trouve sans doute dans le fait que, du coup, des agent-es C vont faire du boulot de B dans les SIE à moindre coût !!!;

- 18 suppressions de postes en 2023 et une autre vague annoncée pour 2024 par la

direction qui ignore totalement la charge de travail que va comporter ce transfert et ses difficultés dans les SIE ;

- et pour finir le mépris de la direction en matière de ressources humaines que nous avons dû faire rectifier en CSA pour que du temps et de la visibilité soit donnée à des agent-es tenu-es dans l'ignorance et informé-es de leurs obligations et droits 2 jours avant la date butoir pour les mutations.



Le transfert de la gestion du centre hospitalier de Saint-Gaudens au SGC de Boulogne sur Gesse au 1^{er} septembre 2023 : d'une aberration à l'autre...

L'antenne des SIE à Agen c'est de la démétropolisation « extérieure » et ce transfert de gestion de l'hôpital n'est rien d'autre que la partie « intérieure » de la démétropolisation et la suite des opérations du NRP. Autant dire que ce n'est pas une opération de réflexion sur le service public et son efficacité, mais simplement la réponse à une commande politique et technocratique dont nous mesurons chaque jour l'ineptie.

Solidaires Finances Publiques 31 a fait dans ce sens part de son étonnement sur l'éloignement que cela produisait par rapport à l'institution pour laquelle les agent-es allaient travailler, la quasi-certitude que les compétences actuelles au SGC de Saint-Gaudens ne suivraient pas et l'inquiétude que cela générerait au SGC de Boulogne. Pour inverser une formule que nombre de responsables évoquent à l'envi là cela semble être une formule « perdant-perdant » que l'administration met en place en toute connaissance de cause !!!

Pour reprendre dans l'ordre, l'hôpital qui n'est déjà pas dans le meilleur état possible risque d'être encore plus fragilisé par cette gestion à une distance qu'il ne comprend pas vraiment. Les agent-es de Saint-Gaudens qui exercent la mission ne la suivront probablement pas parce que Boulogne ce n'est pas tout à fait à côté quand bien même vu de Paris ou de la rue des lois ça semble proche... Et pour finir les agent-es de Boulogne forment une jeune équipe qui a déjà dû monter en compétence sur ses propres missions et appréhende cette opération de transfert comme elle l'a rappelé dans une lettre au DRFiP.

Quant aux emplois, nous avons rappelé le problème de base qui démontre un déficit de 1 C, 3 B et 1 A ce qui est catastrophique en soi, mais sera encore pire s'il y a transfert de charges sans les emplois qui suivent.

Les réponses de l'administration.

Le DRFiP nous dit qu'il n'est pas dans le déni sur ce que disent les collègues mais qu'il avait des choix à faire par rapport aux territoires et la nécessité de les faire vivre, nous faisant même le guide touristique de Boulogne. Même pas honte, après avoir supprimé toutes les trésoreries de proximité, que de quasiment présenter les syndicats comme ceux qui abandonneraient les territoires ruraux !!!

Sinon eh bien il « croise les doigts » comme il le dit pour que les mouvements de mutation lui permettent de remplir le service et si possible avec des personnels qui connaissent la mission... Mais il ne se fait guère d'illusion sur ses chances de tirer le gros lot et indique que la mission reposera essentiellement sur les EDR et que le télétravail pourra être une autre partie de la solution...

Pour conclure, c'est une opération rappelons-le technocratique et idéologique qui va déstabiliser l'hôpital de Saint-Gaudens et ses patient-es, comme les personnels des SGC de Saint-Gaudens et de Boulogne. Tout faux !!!

Nous avons également souligné les difficultés de l'ensemble des SGC qui, dès leur création après la casse des Trésoreries locales, multiplient les difficultés (industrialisation du travail, manque de personnel) comme souligné par de multiples interpellations d'agent-e-s ces derniers mois (Saint-Gaudens, Revel, Castanet,...) et nous avons insisté sur la situation du SGC de Carbonne et des transferts de budgets sans emplois avec des difficultés denses pour « absorber » les opérations d'une journée comptable. C'est la raison pour laquelle, avec son opposition récurrente aux opérations de NRP, **Solidaires Finances Publiques 31** a voté Contre cette opération, comme la CGT et FO l'ont fait, la CFDT s'abstenant.



Info de dernière minute : « savent ils se qu'ils font ? »

Lors de la re-convocation du CSA le 25 mai, nous avons été stupéfaits d'apprendre, suite à nos interpellations sur le dossier, que la Direction innove dans le « grand n'importe quoi » puisque les effectifs liés au transfert de mission vers Boulogne ne seront transférés au Tagerfip qu'en 2024 (avec effet à cette date sur les droits et garanties pour les personnels). On a donc une grande première dans le cadre du NRP de voir une mission transférée sans transfert d'effectif lié...et donc l'obligation d'en passer par des surnombres et une illisibilité totale pour les agent-e-s !!!

Suite à nos demandes le DRFiP nous a garanti le maintien des agent-es qui le souhaitent sur Saint-Gaudens et s'engage à mettre en œuvre leurs droits et garanties en 2024.

Transfert de la mission du SIV de la TTA-CAS à la division Comptabilité : des missions nouvelles mais avec qui pour les exercer ???

L'administration a présenté le transfert du SIV (Service Immatriculation Véhicules) en indiquant que le transfert se ferait en septembre/octobre et que c'était une mission d'encaissement et donc de pure trésorerie et pas de recouvrement.



Solidaires Finances Publiques 31 a d'abord renvoyé à sa liminaire « Sortir la mission de la TTA-CAS semble certes cohérent avec la volonté affirmée de soutenir ce service dans son cœur de mission de gestion des amendes. Néanmoins, la mission SIV est sensible et exigeante. Dès lors la réalité de présence des « sachants » sera incontournable dans une Division absorbante particulièrement en sous-effectif. De plus, l'organisation doit impérativement être connue de manière plus détaillée. ».

Cette opération permet de recentrer la TTA-CAS sur sa mission Amendes sur laquelle la DG est toujours aussi peu claire alors que la mission a été déclarée prioritaire par le ministère et la DGFIP. Nous avons rappelé nos interpellations multiples pour soutenir et renforcer la TTA-CAS, cf notre compte rendu récent : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/364-cr-reunion-tta-cas.html>.

Concernant la TTA-CAS infos de la re-convocation du 25 mai où nous avons été stupéfaits, une nouvelle fois, de voir un flottement terrible entre le Directeur Régional et le Chef de Pôle : concernant l'impact téléphonique nous découvrons que ce qui nous a été dit il y a quelques jours en réunion spécifique (la volonté en local d'abandonner une piste de partager l'accueil téléphonique avec la TTA, en lien avec l'objectif de la DG et le COM de spécialiser le téléphone dans des CDC) n'est pas connu du Directeur Régional qui veut, lui, poursuivre pour « pérenniser » l'indemnité téléphonique touchée. Nous avons de nouveau exigé un point en CSA sur cette mission qui soit totalement transparent et refusé toute remise en cause d'acquis des agent-e-s.

Se pose un problème majeur pour **la division Comptabilité** déjà fragilisée par 30 % d'emplois vacants et une douzaine d'agents attendus comme l'indiquent les personnels dans l'interpellation écrite envoyée au DRFiP. Le dossier évoque des recettes à hauteur de 3 milliards d'euros mais n'aborde aucunement les charges de travail induites. Par ailleurs, aucune information aux personnels n'a été faite sur le calendrier et l'organisation que ce transfert va provoquer. C'est d'autant plus déplorable que cela touche une mission sensible et à fort enjeu qui réclame une technicité et une articulation de la mission dans tous ses aspects (mission actuelle du SIV, comptabilité, dépense, pec,...) Enfin, se pose la question de l'organisation des locaux pour accueillir la mission et les personnels.

En matière de Ressources Humaines la direction a indiqué oralement aux personnels que s'agissant d'un transfert dans la même commune la règle obligeait les agent-es à suivre la mission avec possibilité de postuler à une mutation locale. Ceci étant les agent-es attendent de la visibilité avec un entretien RH qui sera fixé dans les prochains jours. Là aussi un calendrier est très attendu, d'abord pour que les personnels puissent s'organiser pour leurs congés d'été, mais aussi pour qu'ils puissent participer à la transmission des savoirs. Enfin se pose la question du régime indemnitaire lié à l'affectation à la TTA-CAS dont une partie sera perdue.

Les réponses de l'administration.

Elle nous dit que le bon moment pour le transfert sera déterminé avec le bureau compétent de la DG en fonction du schéma comptable et de la mise à jour nécessaire, et discuté avec les équipes lors des réunions métiers qui se poursuivent. Une date début octobre est envisagée. Rendez-vous nous est donné dans un prochain CSA pour faire le point définitif et la direction ira à la rencontre des agent-es prochainement. Sur les questions de RH la direction indique qu'elle sera attentive à chaque situation individuelle en matière de rémunération et de mutation.

Solidaires Finances Publiques 31 s'est abstenu parce que nous considérons l'opération cohérente sur le fond mais inaboutie en matière d'emplois, de transparence et d'organisation. la CGT et FO ont voté Contre et la CFDT Pour.

Expérimentation au SIP de Colomiers du télétravail le vendredi : inacceptable sur le principe et le risque de généralisation et au SIP de s'organiser

L'administration a représenté ce projet sur lequel nous nous sommes déjà exprimés dans une interpellation du CSA du 13 mars, par ailleurs boycotté par l'intersyndicale. Ci-après le lien vous permettant de prendre connaissance de nos propos d'alors <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/351-interpellation-csa-13-mars-2023.html>

Pour mémoire il a été proposé un vote aux agent-es de ce service pour, sur la base du volontariat, télétravailler le vendredi et donc fermer le service. La majorité des agent-es a voté pour et celles et ceux qui ne veulent pas télétravailler ou pas ce jour-là se retrouveraient donc réunis et isolés dans une partie du service.

Solidaires Finances Publiques 31 a indiqué qu'il ne faisait pas « le procès » d'une chef de service et/ou de ses agent-es, mais exprimait un refus total que ce qui doit relever d'une organisation interne se transforme en expérience éventuellement transposable. Ensuite nous avons rappelé les grandes lignes de nos critiques :

- cette expérimentation a été lancée « dans notre dos » puisque présentée seulement après le vote des agent-es, c'est inacceptable car une modification de l'organisation du travail doit être portée devant le CSA ;
- ras-le-bol du Greenwashing de l'administration sur tout et n'importe quoi alors que cette opération n'apporte rien en matière d'économie et ne tient pas compte du déport de consommation sur les personnels chez eux ;
- ce projet remet en cause les engagements pris dans les protocoles validés au niveau national comme tout le travail fait avec l'ANACT au niveau local. Il conduit à « passer la ligne rouge » notamment le fait que le télétravail ne doit pas être imposé ni dans sa modalité, ni dans ses journées devenant de fait obligatoires ;
- nous sommes particulièrement attachés à la dimension collective du travail qui est mise à mal, attachés aux conditions de travail des personnels. Or, rien n'a été étudié pour s'assurer tant pour celles et ceux qui restent isolés au bureau que les télétravailleuses qu'elles sont correctes ;
- enfin rien n'est plus prévu sur la probable évolution du service avec l'arrivée possible de stagiaires ou d'agent-es mutés qui, de fait, ne seraient pas aptes au télétravail. Qu'il s'agisse du tutorat ou de l'aide aux nouvelles et nouveaux, de leur isolement ou de la mission portée sur les personnels qui ne télétravaillent pas ou encore de la responsabilité et sur qui elle repose, rien n'a été étudié ou imaginé.

Et pour conclure imaginons que d'autres ou tous les services reprennent cette « expérimentation ». Dans « l'imagerie populaire » notre administration fermée partout le vendredi, psychologiquement ce serait catastrophique...

Les réponses de l'administration.

En l'absence du DRFiP l'après-midi du CSA la direction a fait une tentative de réconciliation certes louable (informer les représentants des personnels au bon moment, reprendre le travail avec les agent-es et la chef de service et revenir vers nous), mais toujours pas acceptable pour nous.

C'est une question de principe par rapport au télétravail et à tous les engagements locaux et nationaux et ça ne peut en aucun cas être une expérimentation éventuellement transposable à d'autres services. Nous ne sommes pas choqués que les agent-es de ce service aient fait ce choix par rapport à leurs appétences et leur vécu. Mais *Solidaires Finances Publiques 31* se doit de défendre des valeurs et principes qui s'appliquent à « l'intérêt général de notre communauté de travail », bien loin d'expériences hasardeuses qui seraient potentiellement généralisables dans tous les services. Et donc nous demandons au DRFiP d'abandonner cette expérimentation et renvoyons au SIP en interne de se réunir et débattre sur les meilleures formes d'organisation du travail.



Horaires d'ouverture au public à compter du 1^{er} juillet 2023



L'administration a soumis aux personnels des CFP et de la Place Occitane une consultation avec deux options :

- lundi, mardi mercredi et jeudi matin : 8h30 à 12h00 en flux
 - lundi, mardi et jeudi après-midi : rendez-vous exclusif de 13h30 à 15h30
- ou
- lundi, mardi mercredi et jeudi matin : 8h30 à 12h00 en flux
 - lundi, mardi et jeudi après-midi : rendez-vous exclusif de 14h00 à 16h00

Solidaires Finances Publiques 31 l'a déjà dit à de multiples reprises ces modifications qui s'accumulent marquent la dégradation du Service Public et une bonne partie des personnels (30 % n'ont pas répondu) a le sentiment d'un abandon de la notion de Service Public et en souffre. Si l'administration se tourne vers le « tout numérique »

elle a progressivement glissé vers un accueil « élitiste » l'après-midi sur rendez-vous abandonnant une partie de la population pour laquelle elle ne cesse de limiter l'accès. Comment s'étonner dès lors de réactions de colère (que nous jugeons inacceptables évidemment) comme celle de la semaine dernière à Rangueil d'une contribuable qui a trouvé porte ouverte pour les rendez-vous et fermée pour elle en pleine campagne IR ? Et ce n'est pas le report sur e-contact qui est catastrophique compte-tenu du taux de non-réponses ou de délai de réponse dans les périodes tendues. Enfin, nous relevons à nouveau le problème des Amendes qui, à cause des défaillances de l'administration dans leur gestion, créent une demande en expansion et à forte tension pour les services et leurs personnels.

Nous vous épargnerons **les réponses de l'administration** qui n'ont aucun intérêt parce que nous les connaissons déjà depuis si longtemps et ne font que reprendre l'idéologie politique et administrative sur le Service Public. Les syndicats ont voté à l'unanimité Contre cette « démocratie encadrée » et ses conséquences.

Consultation des agents de la Cité pour une modification des horaires variables

L'administration a rapporté le souhait des agents des services de la Cité de modifier les plages horaires comme l'ont fait d'autres services ces derniers temps (passer à une entrée à 7h15 avec départ à 18h45).

Solidaires Finances Publiques 31 a rappelé que nous suivions toujours les désirs des personnels en la matière et que donc nous étions d'accord pour que le processus de consultation soit lancé. Nous avons interrogé sur la situation du SIE Balma qui lui aussi a fait la demande. Le processus est surtout très lourd et prend beaucoup de temps entre la demande des personnels et la mise en pratique du vote et du changement.



Un autre syndicat a évoqué le problème des entrées/sorties à la Cité qui ne serait pas adapté. L'administration a évoqué la complexité du site qui est multi-directionnel et doit répondre à des normes nationales pour les alarmes par exemple sur lesquelles la DRFiP n'a pas la main.

Solidaires Finances Publiques 31, la CFDT et FO ont voté Pour le lancement du processus et la CGT s'est abstenue.

Evolution des missions du PNAA : tellement d'incertitudes encore !!!

C'est un sujet abordé à maintes reprises et nous renvoyons à notre site avec par exemple le lien vers ces deux documents : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite.html?start=36>
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite.html?start=40>

Pour résumer **Solidaires Finances Publiques 31** a rappelé la multiplicité de ses demandes et les questionnements des agents qui attendent : une visibilité réelle des nouvelles missions qui leur seront confiées, l'impact sur les processus de travail, le tout dans un impératif de transparence locale. Questions également sur les modalités envisagées de contrôle et sur la doctrine d'emploi des personnels et le lien au réseau.

L'administration par la voix du chef de service a rappelé l'accélération des réponses de la centrale et les relations avec Rennes qui est l'établissement principal. Mais une partie des missions n'est toujours pas définie par la DG, sans doute à l'automne, ce qui complique la mise en place et l'organisation. Ce qui est certain c'est qu'il y a un changement marqué du type de contrôle et de la taille des budgets concernés. Il assure qu'il y a une grande communication avec les personnels au fur et à mesure des évolutions dévoilées par la Centrale.

Pour la partie Ressources Humaines il est rappelé que s'agissant d'une évolution de la mission il n'y a aucune obligation de quitter le poste et qu'il y a un accompagnement financier en particulier lié à l'obligation de formation.

Pour **Solidaires Finances Publiques 31** c'est assez ahurissant d'être au mois de juin et de n'avoir toujours pas une visibilité plus grande sur toutes les questions qui se posent : cible des contrôles, modalités, enjeux complexes et technicité, organisation du service. Nous avons, en citant le témoignage écrit de collègues du service, souligné la difficulté de trouver du sens au travail devant tant d'incertitude. Quant à la gestion des personnels s'il n'y a pas d'obligation de quitter le poste il ne faut pas oublier les 9 suppressions programmées et donc un périmètre défini qui pourra poser problème sur la résidence de Balma par ailleurs touchée par de nombreuses suppressions sur le CFP.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour évoquer ces sujets, et tant d'autres, lors de notre Assemblée Générale annuelle le vendredi 16 juin à Toulouse, salle Barcelone allées de Barcelone